LE CIRCUIT DU GUE

Votre itinéraire

Ville de Basse-Goulaine

- Départ : parking de la poste
- Partir du panneau d'affichage des parcours de randonnée, parking du Grignon
- Prendre à gauche, direction rond-point du collège (Charles De Gaulle)
- Prendre à droite, puis à gauche, route de St Julien
- Prendre à droite, impasse de la Quintaine
- Tout droit jusqu'à la rue du Corbon
- A gauche jusqu'à la patte d'oie, continuer sur cette rue à droite
- Tout droit jusqu'au petit pont
- Tourner à gauche
- A l'intersection, tourner à droite en longeant la RN 249
- A l'intersection, prendre à droite l'impasse du Rault
- A l'intersection, prendre la rue du Pré Turpin
- Tourner à gauche, puis à droite, rue de Launay Sillay
- Tout droit jusqu'à la rue des Belettes
- Allée des Touzelles, tourner à gauche, rue des Champs Menauds puis tout droit jusqu'à la route du Loroux Bottereau (RD 115)
- A droite, puis à gauche, rue de la Cassardière
- A l'intersection à gauche ; rue des Filets
- A la fourche, à gauche,
- Tout droit puis à gauche
- Tout droit
- A l'intersection avec la rue de la Basse Lande, continuer tout droit jusqu'au rond-point de la Herdrie
- Au rond-point à gauche, puis tout droit sur 350m
- Prendre à droite la rue du Launay Bruneau
- Tout droit jusqu'au sentier piétonnier
- Suivre le sentier piétonnier et continuer tout droit la rue des Champs Menauds
- A l'embranchement, continuer tout droit
- Emprunter le chemin piétonnier
- Continuer tout droit jusqu'à la deuxième intersection
- Tourner à droite
- Au bout du chemin, tourner à gauche
- A gauche, impasse Schubert
- Au fond de l'impasse, prendre à droite
- Traverser la rue du Hameau des Plantes, prendre le sentier en face
- Continuer le sentier en longeant l'école de La Champagnère
- Au bout, à droite
- Emprunter le premier passage pour piétons
- Traverser la rue de la Champagnère
- Prendre le sentier qui longe l'aire de jeux
- Au bout du chemin, tourner à gauche
- A l'intersection, tout droit par le sentier
- Au rond-point, traverser la rue du Moulin Soline et prendre la rue De Lattre de Tassigny
- Au bout du chemin, à gauche
- Traverser la rue de St Julien et tourner à gauche devant le collège en empruntant la piste cyclable
- Longer le collège tout droit jusqu'au point de départ.

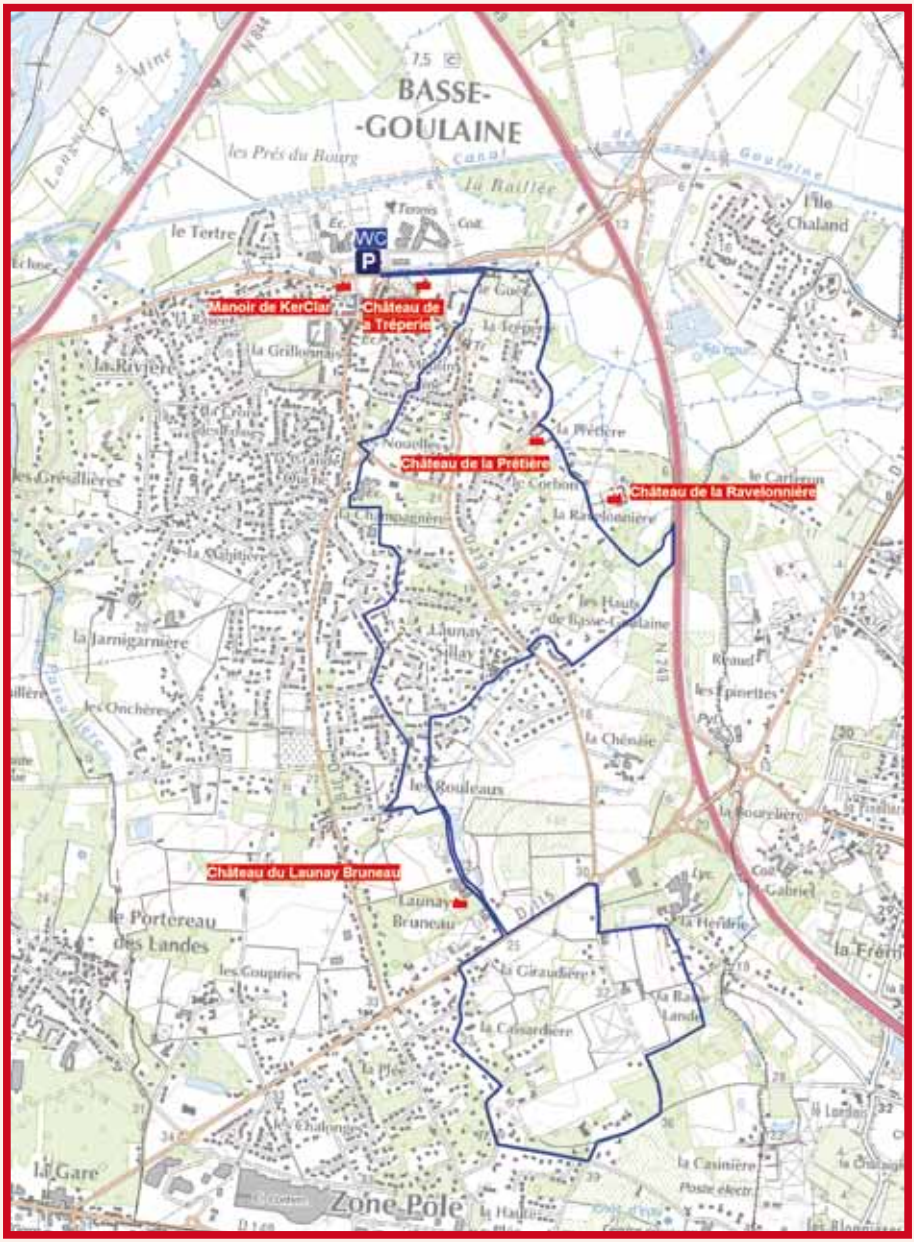

Départ/Arrivée : Parking de la poste (bus Ligne 29 arrêt Grignon)
Caractéristique du sentier : entre ville et campagne
Circulation en vélo autorisé

Durée : 2h30
Distance : 11 km
Difficulté : famille